

# Inscriptions à l'école rentrée septembre 2022

Pour les enfants nés entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, l'école est désormais obligatoire. L'inscription se fera avant le 31/05/2022 au Pôle éducatif de Perrouse.

Nous vous demandons de nous fournir les justificatifs suivants :

1. Livret de famille,
2. Carnet de santé à la page des vaccinations,
3. Attestation de domicile,
4. Fiche de renseignements (disponible sur le site [prim-perrouse.ac-besancon.fr](http://prim-perrouse.ac-besancon.fr))

Merci de prendre contact avec le directeur au 03 81 56 68 15, pour convenir d'un rendez-vous.

Le directeur,

Laurent ROBERT.